

Tarifs hiver 2020/2021

Du vendredi 18 septembre 2020 au jeudi 22 mars 2021 (saison d'hiver), les 5 terrains couverts (Bulles: T2&T3&T4; Hall: T7&T8) sont accessibles soit en formule abonnement hiver (23 à 27 semaines en fonction du jour et de l'horaire choisi), soit en heures volantes sous réserve de disponibilité.

Si vous êtes intéressés par la réservation d'un terrain en hiver, veuillez prendre contact avec le secrétariat (Olga Orékhoff) et compléter le formulaire de demande de réservation de terrain hiver en le renvoyant au : secretariat@tc1310.be

Pour les membres "été" uniquement :

Il est possible de prolonger sa cotisation d'été durant la saison d'hiver moyennant le paiement d'un forfait de 150 € par membre.

Cette extension de la cotisation permet aux membres en ordre de cotisation été 2020 de réserver gratuitement les terrains couverts durant l'hiver, dans les plages horaires qui ne sont pas réservées par les abonnements d'hiver ou par les cours de l'école de tennis.

ABONNEMENTS HIVER TERRAINS FIXES

Les tarifs nets pour une réservation fixe (toute la saison d'hiver) de terrain couvert vont de :
15 €/h à 23 €/h selon le type de terrain et la plage horaire choisie, frais d'éclairage inclus.

Tarifs T7&T8 (Hall - Decoturf)

Semaine de 9h à 17h :	15 €/heure
Semaine de 17h à 23h :	21 €/heure
Week-end :	20 €/heure
<i>Frais d'éclairage inclus</i>	

Tarifs T2&T3&T4 (Bulle - Brique pilée)

Semaine de 9h à 17h :	17 €/heure
Semaine de 17h à 23h :	23 €/heure
Week-end :	22 €/heure
<i>Frais d'éclairage inclus</i>	

Location de terrains à l'heure (tarifs membres)

Durant la saison d'hiver, il est possible pour les membres du club de louer un terrain couvert à l'heure en fonction des disponibilités.

Pour pouvoir réserver des terrains à l'heure via le système de réservation iClub, pensez à créditer votre portefeuille virtuel au préalable.

Tarifs T7&T8 (Hall - Decoturf)

Semaine de 9h à 17h :	20 €/heure
Semaine de 17h à 23h :	25 €/heure
Week-end :	25 €/heure
<i>Frais d'éclairage inclus</i>	

Tarifs T2&T3&T4 (Bulle - Brique Pilée)

Semaine de 9h à 17h :	20 €/heure
Semaine de 17h à 23h :	25 €/heure
Week-end :	25 €/heure
<i>Frais d'éclairage inclus</i>	

Location de terrains à l'heure (tarifs non-membres)

Pour les **non-membres**, la location d'un terrain couvert à l'heure, pour tous les terrains (en dur ou en brique pilée et éclairage inclus), est fixée forfaitairement à :

Semaine de 9h à 17h :	25 €/heure
Semaine de 17h à 23h :	30 €/heure
Week-end :	30 €/heure
Lorsque la météo le permet, il est également possible pour les non-membres de louer à l'heure les terrains extérieurs en somclay (T5&T6), au tarif unique de :	20 €/heure

Cours privés d'hiver

Les élèves de l'école de tennis qui souhaitent suivre des cours privés durant la saison d'hiver devront s'acquitter du montant de la location du terrain en supplément aux tarifs des professeurs (tarif à l'heure).